



# Plan stratégique 2023

## Message de la registraire

Au nom du Conseil, j'ai le plaisir de vous présenter le nouveau plan stratégique quinquennal de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick. Cette importante feuille de route pour l'avenir de l'Ordre et celui de la profession est l'aboutissement de plusieurs mois de planification, d'engagement, de révision et de collaboration entre le Conseil, le personnel, les professionnel.les de la pharmacie, les patients et les parties prenantes. De fait, la responsabilité primordiale du Conseil consiste à établir l'orientation stratégique de l'Ordre en tant qu'organisme d'autoréglementation.

L'ancien plan stratégique adopté en 2015 misait sur l'établissement de fondements solides pour soutenir l'évolution des fonctions des professionnel.les de la pharmacie au sein des soins de santé – en suivi de l'adoption de la *Loi de 2014 concernant l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick*. Leur champ d'exercice étant parmi les plus étendus au pays, les pharmaciens et les techniciens en pharmacie du Nouveau-Brunswick sont en mesure de répondre aux besoins émergents des patients, comme en témoigne le rôle central qu'ils et elles ont rempli dans le cadre des efforts de la province contre la pandémie.

Les soins aux patients sont au cœur de notre mission à titre de professionnel.les de la pharmacie. Et c'est ce qui est ressorti tout au long de la pandémie, quand vous n'avez pas chancelé, même devant les risques personnels et l'incertitude. Ces derniers mois, j'ai eu le privilège de rendre visite à des pharmacies à travers la province. À maintes reprises j'ai été témoin de votre résilience, votre esprit de collaboration, votre sens de l'innovation et aussi de certains des défis que vous rencontrez. Comme l'organisation de cliniques de vaccination en pharmacie et à l'extérieur, l'assistance à des patients vulnérables, comme partie intégrante du modèle de soins primaires en milieu hospitalier ou

dans la prise en charge de maladies chroniques en collaboration avec d'autres professionnel.les de la santé. J'ai aussi discuté avec un.e patient.e qui devait voyager pendant trois heures afin de recevoir des soins mais les reçoit maintenant d'un.e pharmacien.ne. Le lien qui nous unit c'est la prestation sécuritaire et en temps utile de soins de grande qualité aux patients qui en ont besoin, qui sont accessibles auprès des professionnel.les de la pharmacie. On voit clairement que nous nous jouons un rôle important dans l'ensemble du système des soins de santé.

Le plan ci-dessous montre comment l'Ordre comptera sur ses atouts pour profiter d'importantes occasions d'obtenir des résultats significatifs pour le public et aussi pour les professionnel.les de la pharmacie et pour l'Ordre. Fort de ses quatre piliers – l'amélioration continue de la qualité, le bien-être et l'évolution du rôle des professionnel.les de la pharmacie, améliorer l'engagement et la collaboration et enfin, faire régner la transparence au plan des responsabilités liées à l'autoréglementation – ce plan stratégique veille sur l'avenir des soins de santé au Nouveau-Brunswick et va dans le même sens que le plan du ministère de la Santé. *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent.*

Notre plan stratégique traite de l'évolution contemporaine des demandes et des attentes envers les professionnel.les de la pharmacie qui jouent maintenant un plus grand rôle dans la prestation de soins primaires aux patients. L'Ordre se réjouit d'avance de la mise en œuvre de ce plan stratégique sur les cinq prochaines années. Il sera bénéfique tant pour le public que pour la profession.

**Anastasia Shiamptanis**

Registraire

Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick

# Volets du plan stratégique

## Mission

Protéger et promouvoir la santé et le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick en réglementant l'exercice de la pharmacie.

## Vision

### Un leader de confiance et réceptif qui

- collabore avec ses partenaires du système de santé
- autonomise les professionnels de la pharmacie
- répond aux besoins évolutifs des Néobrunswickois en matière de soins aux patients

## Valeurs



Amélioration continue de la qualité



Autonomisation



Équité et inclusion



Respect et intégrité



Collaboration



Transparence

## Piliers stratégiques

### PREMIER PILIER

Favoriser l'amélioration continue de la qualité au sein de la profession

### DEUXIÈME PILIER

Soutenir le bien-être et l'évolution du rôle des professionnels de la pharmacie

### TROISIÈME PILIER

Améliorer l'engagement et la collaboration entre les professionnels de la pharmacie, le public et les partenaires du système de santé

### QUATRIÈME PILIER

Faire régner la transparence et l'imputabilité au plan des responsabilités de l'autoréglementation

# Cadre stratégique

**Premier pilier :** Favoriser l'amélioration continue de la qualité au sein de la profession

1. Intégrer l'amélioration continue dans les activités du quotidien.
2. Utiliser des données pour nourrir et guider l'amélioration de l'exercice.
3. Trouver et partager des outils d'éducation permanente pour soutenir le perfectionnement professionnel.

**Deuxième pilier :** Soutenir le bien-être et l'évolution du rôle des professionnel. les de la pharmacie

1. Évaluer le niveau actuel d'adoption du champ d'exercice.
2. Collaborer avec les partenaires pour adapter le champ d'exercice de la pharmacie aux besoins des patients.
3. Aborder le bien-être comme partie importante de l'exercice professionnel.



**Troisième pilier :** Améliorer l'engagement et la collaboration entre les professionnel.les de la pharmacie, le public et les partenaires du système de santé

1. Fournir aux professionnel.les de la pharmacie des occasions de partager leurs idées et rétroactions avec l'Ordre.
2. Renforcer la participation publique dans les travaux de l'Ordre.
3. Créer de nouvelles possibilités de collaboration et renforcer les partenariats établis.

**Quatrième pilier :** Faire régner la transparence et l'imputabilité au plan des responsabilités de l'autoréglementation

1. Mettre en œuvre les meilleurs pratiques de gouvernance.
2. Diffuser des renseignements sur la manière dont l'Ordre réglemente l'exercice de la pharmacie et prend ses décisions.
3. Renforcer notre engagement envers l'équité, la diversité et l'inclusion.

# Cascade du plan stratégique

